

Carmen Elisa PALACIOS-SERRES*

Forum : LA MÉDIATION, UNE MODE OU UNE MANIÈRE D'ÊTRE ET DE FAIRE ?

École Supérieure d'Administration Publique – ESAP

Bogota, le 6 juin 2002

« LA MÉDIATION NE RÉSOULT RIEN, ELLE N'EST PAS UNE ALTERNATIVE À LA JUSTICE NI À LA RÉOLUTION DES CONFLITS »

« Celui qui sert de guide au passage d'une rivière, Théétète, dit que l'eau elle-même indiquera sa profondeur. De même, si nous commençons cette discussion, peut-être les obstacles qui se présenteront vont-ils nous dévoiler ce que nous recherchons, tandis que si nous ne commençons pas, rien ne va s'éclaircir. » (Dialogues de Platon)

S'agit-il d'un titre choisi pour confondre ? Ou d'une contradiction ?

Ni l'un ni l'autre : mon souhait est d'inviter à un exercice de clarification sur l'étendue la plus fondamentale de la médiation.

Pour que cette intervention ne devienne pas un discours monolithique et linéaire, je souhaite adopter une approche plus stimulante, non pas dans le but de confondre mais dans celui de partager avec vous un regard capable d'atteindre plusieurs points à la fois et d'utiliser l'apport de logiques diverses.

C'est pourquoi nous allons commencer de cette manière :

NE PAS CONFONDRE : ce qui est d'actualité avec ce qui est à la mode, ni l'utopie avec la chimère ou l'illusion.

NE PAS CONFONDRE : la complémentarité

la concurrence

l'antagonisme

NE PAS CRAINDRE : LA CONTRADICTION, L'ACCEPTER

L'ANTINOMIE

LE PARADOXE

Pourquoi est-il nécessaire d'accepter la contradiction ? Parce que c'est accepter que nous sommes faits de contradictions, lesquelles s'entremêlent en chacun et chacune d'entre nous et nous rendent porteurs d'antagonismes, d'antinomies, de paradoxes...

Accepter nos contradictions n'est pas une défaite, c'est le début d'une **TRANSFORMATION.**

Je vais profiter de l'opportunité pour m'attarder, si vous me le permettez, sur quatre thèmes, qui pour certains seront des obstacles, mais qui me paraissent essentiels pour justifier en partie le titre que j'ai choisi pour cette intervention. Ces thèmes doivent être observés comme une constellation autour du concept de médiation, et non de manière précise ou énumérative :

- Pourquoi la médiation est d'actualité et pas à la mode ?
- Qu'est-ce que la médiation ?
- L'ambivalence de la médiation
- La médiation-résolution de conflits, « Une technologie puissante pour résoudre des problèmes et satisfaire des besoins » (Baruch et Folger)

1. - Pourquoi la médiation est d'actualité et pas à la mode ?

Ce terme polysémique, dont un jour ne passe sans que les médias en général le mentionnent, souvent avec une portée messianique, par exemple pour résoudre le conflit du Moyen Orient ou pour « atteindre la paix en Colombie », ou alors en le confondant avec la conciliation, et d'autres fois en réfutant son existence du simple fait qu'il

n'existe aucune loi qui l'ait instauré. La médiation est devenue un mot à la mode sans que ceux qui l'utilisent aient conscience de son sens, et donc un mot auquel on donne le contenu le plus adapté aux besoins du moment.

La médiation est un concept d'actualité parce qu'elle est porteuse de

TENSION

TRANSFORMATION

CONTRADICTION

Parce que la médiation est le résultat des TENSIONS extrêmes auxquelles sont soumises les sociétés actuellement :

- la médiation est porteuse d'une transformation de la régulation sociale traditionnelle et homogène : autoritaire, hiérarchique et verticale, vers un mode de régulation sociale et de socialisation négocié, pluriel, horizontal et à multiples facettes.
- La médiation est porteuse d'une contradiction, parce qu'elle arrêterait d'exister et perdrait sa raison d'être si les TENSIONS propres à la vie en communauté disparaissaient.

2. – Qu'est-ce que la médiation ?

Aujourd'hui, je me permettrai d'affirmer cela :

- La médiation est un **mode de régulation sociale et de socialisation**, qui se traduit par la recherche complexe et inachevée, par la mise en relation entre des personnes et des groupes pour prévenir ou dénouer les tensions inhérentes à la vie en communauté.
- Dans des opportunités antérieures j'ai affirmé que la médiation est une façon constructive de gestion de la vie en société, centré sur la communication, qui nous permet à tous/tes les citoyens/nes de passer d'un rapport de force ou de violence à un autre rapport : celui du sens commun, la raison et l'intelligence.

Ces deux concepts ne sont pas contradictoires ni antinomiques, ils sont complémentaires, concurrents et porteurs d'une utopie, mais pas d'une chimère ou d'une illusion.

Ce que je souligne dans le concept de la médiation que je propose aujourd'hui comme un **mode de régulation sociale et de socialisation**, qui se traduit par la recherche complexe et inachevée de la mise en relation entre les personnes ou les groupes, pour prévenir ou pour dénouer les tensions inhérentes à la vie en communauté, c'est la notion de **relation**, ce qui me permet d'une certaine manière d'éclaircir le titre de mon intervention : la médiation ne résout rien, elle n'est pas une alternative à la justice ni à la résolution alternative de conflits, parce que :

- la médiation est un concept en construction, en devenir permanent, qui est d'actualité mais pas à la mode.
- la médiation n'est pas simplement une méthode alternative de résolution de conflits ni une alternative à la justice, ni une béquille de celle-ci
- elle n'est pas non plus une profession, parce que sa pratique et mise en exécution s'accommodent à une manière d'être et de vivre dans le monde, plus appropriées à la pratique d'un art qu'au travail au sein d'une profession
- la médiation joue un rôle de régulation sociale au sein de l'ensemble d'activités qui interviennent dans la création, la transformation et la disparition des règles et des normes (des règles et des normes en général et pas seulement de celles qu'impose la loi)
- la médiation ouvre des espaces au pluralisme pour laisser place à la diversité et à l'acceptation d'autrui.

3. – L'ambivalence de la médiation : peut-être est-ce dans cette ambivalence que réside la confusion qui prétend réduire la médiation au champ de la résolution alternative de conflits, de la satisfaction des intérêts et nécessités par-dessus la valeur ajoutée que signifie **la transformation**.

- La médiation est ambivalente parce qu'elle est complexe et inachevée :
 - Elle est complexe parce qu'elle se concentre dans la régulation des relations sociales et interindividuelles des êtres vivants, intelligents, rationnels et

émotionnels, mais aussi spirituels et matérialistes, bref : des ÊTRES HUMAINS, mortels et doués d'un intellect. Comme dirait Octavio Paz, « Chaque individu est unique et chaque individu est plusieurs individus que lui-même méconnaît. »

- Elle est inachevée parce que la régulation des relations sociales et interindividuelles est une source permanente de différences, de différends et de conflits.

- La médiation est ambivalente parce qu'elle accomplit une double fonction :
 - fonction manifeste : réguler les divergences.
 - fonction latente : créer les piliers sociaux indispensables pour éviter que l'humanité dérive vers des conduites totalitaires.

Le caractère ambivalent de la médiation, ayant une mission préventive et curative, fait de celle-ci une catégorie particulièrement adaptée pour donner un sens à notre façon d'être et de vivre dans le monde actuel et donc pour contribuer à la gestion des relations et turbulences antagoniques dans lesquelles est engendré et né notre Troisième Millénaire.

4. –Médiation – Résolution de conflits → Actuellement à la mode.

La médiation, en tant que méthode employé pour la résolution de conflits, est aussi appelée :

- médiation – conciliation
- médiation – facilitation
- médiation – arbitrage
- conciliation médiatisée ou tout simplement médiation, et n'importe quel autre terme qui lui ressemble.

Celle-ci est une tendance très diffusée qui méconnaît l'ambivalence de la médiation et qui la réduit à une technique purement instrumentale pour nous apprendre à résoudre des conflits. En effet, avec un entraînement très soigneux qui applique un processus extrêmement ordonné, on est parfaitement capable de résoudre des conflits (!) tout en créant des ARRENGEMENTS, « une technologie efficace pour résoudre des problèmes et créer de la satisfaction » (Baruch y Folger)

Dans un monde aussi ébranlé que le nôtre, il est compréhensible que nous voulions tous devenir des experts spécialistes dans la résolution de conflits, et pourtant il est curieux qu'une technique binaire, instrumentale et sans âme ne dérive pas vers le totalitarisme.

Car il faut se rappeler que le totalitarisme prétend réguler les relations sociales, **en exterminant les conflits entre les hommes**, pour mettre en place un ordre parfait, mais cet ordre parfait peut seulement se mettre en place en exterminant la nature humaine et donc l'homme lui-même. Je vous invite à passer en revue les différents totalitarismes qui ont vu le jour au long du XX^{ème} siècle : « Voilà le problème, Auschwitz a été le stade final d'un long processus intellectuel qui avait commencé bien avant. On en est venu à la liquidation physique, la liquidation métaphysique ayant eu lieu auparavant. » (Manuel Reyes Mate)

Les résultats que donnent les pratiques purement instrumentales de la résolution alternative de conflits, même si plus visibles, ne sont pas à la hauteur des attentes :

- Le nombre de procès judiciaires et le degré d'insatisfaction face à la justice augmentent (cette variable n'est pas seulement nationale)
- Les conflits dans l'ordre international augmentent (Moyen Orient, Afrique et pourquoi ne pas citer notre région Andine et latino-américaine)
- Le processus de paix en Colombie par la voie de la négociation n'a pas atteint ses objectifs et n'a même pas laissé un bilan satisfaisant.
- Cependant, il faut reconnaître que, heureusement, il existe un grand nombre d'événements et processus ayant connu une médiation qui ont atteint leurs objectifs, mais il faut insister sur le fait que ceux qui réussissent, *in fine*, ce **sont les parties et leurs processus de transformation**, parce que, en soi, la médiation ne résout rien. Elle n'est pas une justice alternative ni une alternative à la justice. Puisque la vocation de la médiation est démocratique, libre, plurielle, égalitaire. La médiation n'est imposée à personne et elle ne devient pas obligatoire par loi ou décret. C'est seulement sous ces conditions qu'elle atteint son sens véritable et qu'elle invite à partager une éthique de la responsabilité et de la connaissance.

CONCLUSION : La médiation doit être observée et développée en raison de son caractère TRANSFORMATEUR des rapports sociaux et interindividuels.

Je vais finir en essayant de faire une transposition d'une pensée d'Edgar Morin en ce sens et appliquée à la médiation : ce concept incarne le besoin d'une prise de conscience sur l'inter solidarité humaine et sur notre identité de destin sur la terre, ainsi que le besoin de promouvoir une société/monde et une « éthique de la connaissance » qui nous permette de gérer notre sentiment d'appartenance et nos contradictions, mais surtout de RENOVER NOS caractéristiques PROPREMENT HUMAINES : Combien d'entre nous serions réellement prêts à assumer le risque de rénover nos caractéristiques proprement humaines ? Parce que, comme l'affirme Estanislao Zuleta dans son *Eloge à la difficulté*, « ce que l'homme craint avant tout ce n'est pas la mort et la souffrance, dans lesquelles il se réfugie si souvent, mais l'angoisse qu'engendre le besoin de se remettre en question, et de combiner l'enthousiasme et la critique, l'amour et le respect..... »

* Docteur en Droit de la *Pontificia Universidad Javeriana*, spécialiste en Droit de la Famille de cette même université, Master européen de Médiation de l'Institut Universitaire Kurt Bosch (Suisse), Médiateur de l'Association Nationale des Médiateurs et du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, Consultante, Professeur d'Université.